

GUIDE D'UTILISATION POUR LES DÉCLARANTS

Auteur : **Datakode**

Dernière mise à jour : 15/07/2024

SOMMAIRE

| Demande de compte utilisateur | 3 |
|------------------------------------|----|
| Connexion | 4 |
| Mot de passe oublié | 4 |
| Page "Mon profil" | 6 |
| Navigation générale | 8 |
| Déclaration - Ajout / modification | 9 |
| Ajouter une déclaration | 10 |
| Utiliser la carte | 11 |
| Menu de création d'une déclaration | 15 |
| Modifier une déclaration | 16 |
| Déclaration - Consultation | 18 |
| Consultation | 18 |
| Filtres | 19 |

Demande de compte utilisateur



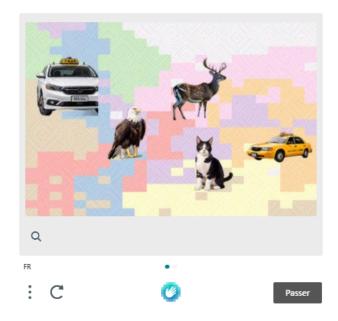
Pour obtenir un compte utilisateur Serpic, accédez à la page de connexion de l'application. Sur cette page, vous trouverez un encadré à gauche permettant de solliciter la création d'un compte. Remplissez vos informations personnelles, choisissez un mot de passe, indiquez le motif de votre demande de compte et complétez le captcha. Pour terminer, cliquez sur "DEMANDER VOTRE COMPTE" afin de soumettre votre demande.

Un **captcha** est un test d'authentification utilisé par l'application pour vérifier que vous n'êtes pas un robot. Pour réussir le test, cochez la case à gauche de "Je suis un humain". Ensuite, vous



devrez résoudre un problème afin de finaliser la création de votre compte. Par exemple, il peut vous être demandé de passer un petit test consistant à identifier l'élément sans paire parmi un ensemble. Si vous échouez plusieurs fois à ce premier test, un autre test vous sera proposé, cette fois-ci vous devrez reconnaître l'objet correspondant le mieux à une description donnée.

Merci de cliquer sur les 2 taxis



Exemple de test captcha.

Une fois votre demande envoyée, elle sera transmise à l'administrateur de votre département pour examen. Si votre dossier est approuvé, votre compte sera activé. Vous recevrez alors une notification par e-mail et pourrez commencer à soumettre des déclarations de demande d'incinération.

Connexion

Pour vous connecter à l'application Serpic, accédez à la page de connexion spécifique à votre département. Entrez vos identifiants, puis cliquez sur "SE CONNECTER" pour accéder à votre compte.

Mot de passe oublié

Étape 1 : Accédez à la page de connexion Serpic de votre département et cliquez sur le bouton "Mot de passe oublié".



Étape 2 : Sur la page de récupération du mot de passe, entrez l'adresse e-mail associée à votre compte Serpic et cliquez sur "MOT DE PASSE OUBLIÉ".



Étape 3 : Vous recevrez un e-mail contenant un lien de réinitialisation du mot de passe. Cliquez sur ce lien.

Étape 4: Saisissez votre nouveau mot de passe dans les deux champs prévus à cet effet et cliquez sur "CHANGER LE MOT DE PASSE".



Vous pouvez maintenant retourner à la page de connexion et entrer vos nouveaux identifiants.

Page "Mon profil"

La page "Mon Profil" permet de consulter et de modifier les informations associées à votre compte. Pour y accéder, suivez les étapes suivantes :

Étape 1 : cliquez sur votre nom affiché en haut à droite de l'écran.



Étape 2 : cliquez sur le bouton vert "MON PROFIL".



Sur cette page, vous pouvez modifier votre mot de passe, votre adresse, vos informations de contact et vos paramètres de notification.

Menu de navigation

| Accueil | Accès à la page d'accueil, qui est la page initialement affichée lors de la connexion. | |
|--------------|---|--|
| Déclarations | Accès à la page de gestion des déclarations. | |
| Profil | Un menu pour consulter les données relatives à votre profil et vous déconnecter est accessible en cliquant sur votre nom (en haut à droite de l'interface). | |

Déclaration - Ajout / modification



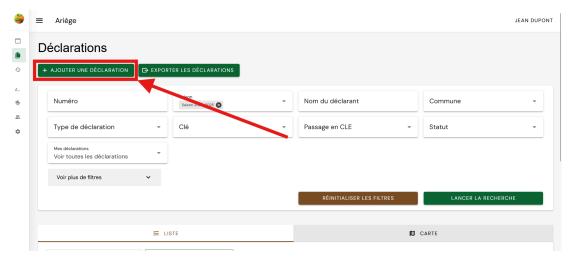
| <u>Q</u> | Consulter une déclaration | Ce bouton permet de consulter les informations liées à une déclaration. |
|----------|---------------------------|---|
| (E) | Modifier une déclaration | Ce bouton permet de modifier une déclaration. |
| <u>:</u> | Options | Ce bouton permet d'afficher l'ensemble des options possibles liées à une déclaration, comme consulter, modifier ou supprimer une déclaration. |

Ajouter une déclaration

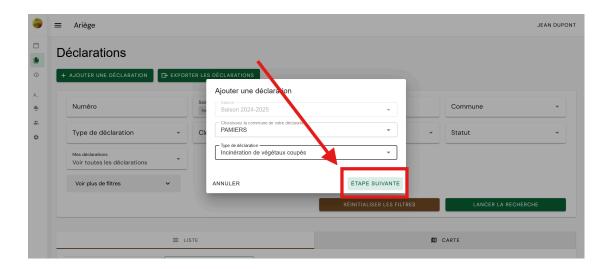
Étape 1 : Cliquez sur le bouton "Déclarations" situé dans le menu à gauche de votre écran.



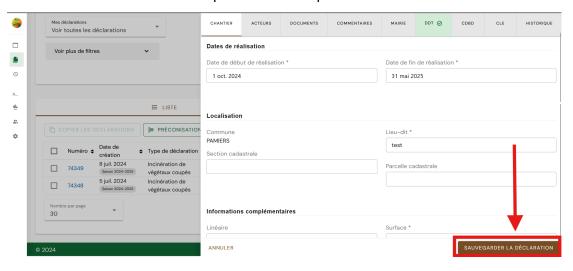
Etape 2 : Une fois dans l'onglet déclarations, cliquez sur "AJOUTER UNE DÉCLARATION"



Étape 3: Un menu s'affiche, vous permettant de saisir les premières informations de votre déclaration. Après avoir renseigné ces données, cliquez sur "ÉTAPE SUIVANTE" pour continuer votre déclaration.



Étape 4 : Renseignez les dernières informations de votre déclaration, puis cliquez sur "SAUVEGARDER LA DÉCLARATION" pour finaliser le processus.



Utiliser la carte

Pour effectuer une déclaration, vous devrez enregistrer un tracé de la zone à brûler en utilisant la carte du menu des déclarations :

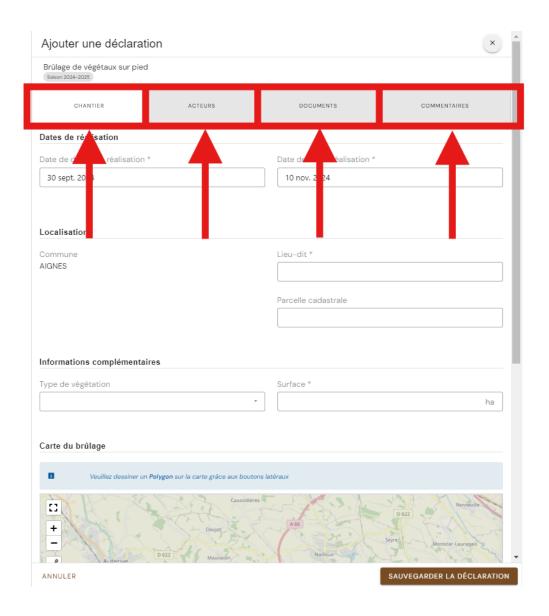


| | Plein écran | Ce bouton permet à la carte d'occuper tout l'écran donc de faciliter le tracé du polygone. Après avoir cliqué sur ce bouton, il est remplacé par : qui, une fois cliqué, réduit la carte et revient à la page de création de déclaration. La touche "échap" du clavier permet aussi de réduire la carte. |
|---|---------------------|--|
| + | Zoom | Ce bouton permet de réduire l'échelle de la carte. |
| _ | Dezoom | Ce bouton permet d'agrandir l'échelle de la carte. |
| Å | Tracé d'un polygone | Ce bouton permet de passer en mode création. Dans ce mode, chaque clic sur la carte crée un sommet du polygone. Si vous avez placé un sommet par erreur, vous pouvez le supprimer grâce à ce bouton : Retirer le dernier sommet Pour fermer le polygone, il faut cliquer sur le premier sommet placé. Une fois le polygone tracé, vous pouvez quitter le mode création en cliquant sur : |

| | | Enfin, vous pouvez annuler votre dessin ou quitter le mode création en cliquant sur ce bouton : Annuler Notez que certaines déclarations nécessitent uniquement le placement d'un seul point, plutôt que le tracé d'un polygone complet. |
|---|---------------------------|---|
| 4 | Modifier un polygone | Ce bouton permet de passer en mode modification. Si vous avez précédemment créé un polygone, vous pouvez déplacer les sommets en cliquant dessus. Vous pouvez aussi modifier les arêtes du polygone, ce qui génère un nouveau point au milieu de cette même arête. Pour quitter le mode modification, vous pouvez les cliquez sur ce bouton: Terminer afin de sauvegarder vos modifications, ou simplement quitter le mode. |
| | Supprimer un polygone | Ce bouton permet de passer en mode suppression. Dans ce mode, cliquer sur un polygone le supprimera. Vous pouvez quitter ce mode grâce à ce bouton : Terminer |
| Q | Rechercher une adresse | Ce bouton permet de centrer la carte sur un emplacement en particulier. Un champ apparaîtra, vous permettant de saisir une adresse. Une fois l'adresse saisie, elle apparaîtra sous ce champ, et pourra être cliquée pour que la carte zoom sur cette même adresse. La touche Entrée permet aussi de centrer la carte sur l'adresse saisie. |
| | Zoom sur une zone | Ce bouton permet de zoomer sur une zone en particulier. Cliquer sur ce bouton passera en mode sélection. Pour zoomer sur un endroit, il faut cliquer une première fois sur un |

| | | point de la carte, et maintenir le clic jusqu'à un autre point. La carte zoomera alors sur la sélection. Vous quitter ce mode en cliquant sur : |
|---|----------------------|---|
| 1 | Zoom sur ma position | Ce bouton permet à la carte de zoomer sur votre localisation. Votre navigateur vous demandera alors d'autoriser Serpic à connaître votre position géographique, permettant alors à la carte de zoomer sur votre position. |
| * | Afficher les calques | Ce bouton permet de gérer les couches de la carte. Un menu apparaîtra alors contenant : • une liste déroulante pour changer le fond de carte. • une option pour cacher les polygones déjà dessinés. Cliquez sur le bouton une nouvelle fois fermera le menu. |

Menu de création d'une déclaration



Le menu de création / modification d'une déclaration est composé de quatre onglets:

Chantier: Cet onglet contient les informations générales relatives au projet d'écobuage, incluant les dates de réalisation, les informations de localisation, des données supplémentaires, et la zone de brûlage sur une carte. Une case à cocher à la fin de la page permet d'attester sur l'honneur de la responsabilité des surfaces et tas à incinérer.

Acteur : Cet onglet regroupe toutes les informations relatives au demandeur de la pratique d'écobuage. Dans certains cas, il inclut également des champs concernant le propriétaire du terrain où l'incinération aura lieu.

Document : Cet onglet permet aux déclarants et aux autres acteurs de déposer et consulter des documents relatifs à la déclaration.

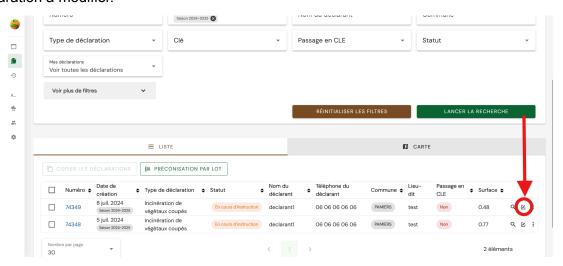
Commentaires : Cet onglet permet aux déclarants et aux acteurs de déposer et lire des commentaires concernant la déclaration. Les commentaires ne peuvent être déposés tant que la déclaration n'a pas été créée.

Modifier une déclaration

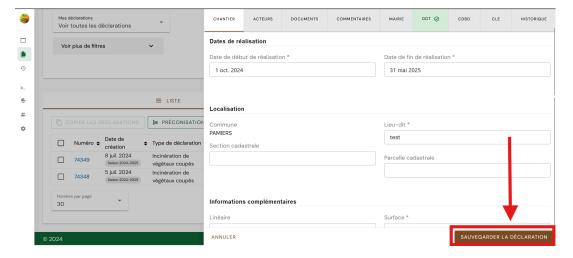
Étape 1 : Cliquez sur le bouton "Déclarations" situé dans le menu à gauche de votre écran.



Étape 2 : Une fois dans l'onglet déclarations, cliquez sur le bouton **L** situé tout à droite de la déclaration à modifier.



Étape 3: Un menu apparaît vous permettant de modifier les informations de la déclaration. Une fois les modifications effectuées, cliquez sur "SAUVEGARDER LA DÉCLARATION".



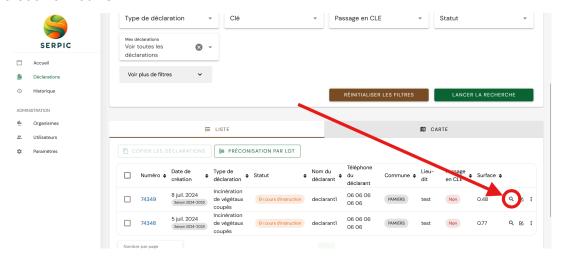
Déclaration - Consultation

Consultation

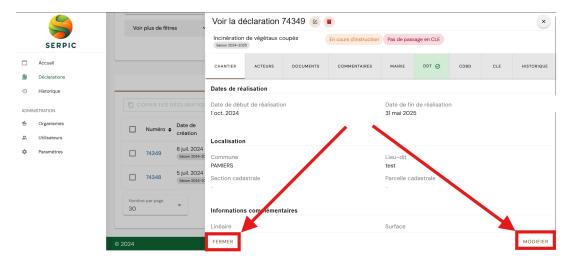
Étape 1 : Cliquez sur le bouton "Déclarations" situé dans le menu à gauche de votre écran.



Étape 2 : Une fois dans l'onglet déclarations, cliquez sur le bouton ^Q situé tout à droite de la déclaration à modifier.



Étape 3: Un menu apparaît vous permettant de consulter les informations de la déclaration. Une fois votre consultation terminée, cliquez sur "MODIFIER" si vous souhaitez apporter des changements à la déclaration, ou sur "FERMER" pour quitter le menu de consultation.



NB : parler du reste des déclarations

Filtres

Lors de la consultation des déclarations, il vous est possible de filtrer les déclarations selon les filtres suivants :

- Numéro : pour filtrer les déclarations selon un numéro renseigné.
- Saison : permet de filtrer selon la saison de la déclaration (2024-2025, 2023-2024...)
- **Statut** : pour filtrer les déclarations selon leur statut dans le processus d'instruction, que ce soit déposé, validé...